

Office Municipal des Sports
Centre Municipal Isabelle Villez
30 avenue Millet –
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 44 64
Fax : 03 59 69 70 61

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR Du 07.06.2023

PRESENTS :

SALIM ACHIBA, JEAN MARIE VUYLSTEKER, ANSART NICOLAS, ISABELLE COTTEL, JOCELYNE MEERSSEMAN, JEAN PIERRE BRUNNEVALE, LEROY DOMINIQUE, MAROUFI AISSA, GERARD ALCARAZ, DELCOUR NICOLE, DUMORTIER PASCAL, RONDELAERE DOMINIQUE, PIERRE SECQ. ROGER VANDEPEUTTE

EXCUSES :

PEELMAN PATRICK, ROBERT DELMOTTE, MENDES JOAO, LEILA GHILMANOU

ORGANISATION FETE DU SPORT

Mr. ACHIBA rappelle que la Fête du Sport est prévue le samedi 9 septembre 2023, sur le Parvis de Saint Christophe.

Cette manifestation est initiée par l'OMS avec le Service des Sports.

L'année dernière, elle a été reportée sur le Complexe Léo Lagrange en raison de temps, en même temps que le Forum des Associations

Mr. ANSART parlera de ce que peut faire cette saison le Service des Sports

Pour la prochaine Fête, en raison de la fermeture du Complexe Léo Lagrange en plan B, le complexe de l'ATELIER pourrait être retenu.

L'Animation du stand OMS, et son contenu sera travaillé avec les membres OMS

A voir la prise en charge du matériel et l'installation, définir le nombre de stands.

A faire confirmer rapidement la liste des Associations participantes,

Délai : demander réponse pour fin juin. La priorité sera donnée aux clubs affiliés OMS.

L'année dernière 21 clubs dont 5 non affiliés.

Questions

Mr. ACHIBA souligne que la Fête du Sport est ouverte à tous, mais avec un accès privilégié pour l'OMS ; Mr. VUYLSTEKER souligne que cela peut être ouvert à toutes les initiatives pour intéresser les gens aux sports

Mme COTTEL, indique l'OMS étant sollicité pour sa mise en œuvre, il se cantonnait aux clubs affiliés

Mr VUYLSTEKER précise de ne pas faire de de ségrégation, il est difficile de faire une Fête des sports sans inclus les clubs non affiliés.

Pour Mr. ANSART l'office des sports peut l'organiser avec le partenariat de l'OMS -

La logistique serait prise en charge par le Service des Sports

On peut mettre en avant les deux organisateurs. Il sera à prévoir un stand OMS et stand de la Ville Service des Sports



Il sera possible d'annoncer le nouveau service « Vivons Sport »,
A voir comment faire la communication.

Eventuellement l'ATELIER pourrait être retenue, il y aurait plus de possibilités pour des salles d'initiations. Il n'y aurait pas à faire une communication complémentaire pour signaler qu'en cas de mauvais temps, au lieu du Parvis St Christophe, la Fête du Sport se tiendrait au Complexe l'ATELIER, on économise de la logistique....

Réflexions diverses :

Il y a beaucoup de passage Centre-Ville – Espace St Christophe,
Les Fêtes du Sports se sont aussi tenus sur le Terrain du Chêne Houplines
L'ATELIER est un lieu emblématique, on ne doit pas se soucier de la pluie, c'est un bel endroit, et une ancienne usine textile.
Peut être un problème de parking ? Il y a le parking du Lycée Le Corbusier, et on peut signaler pour le stationnement les possibilités alentour.

VOTE DES PRESENTS : Accord pour l'atelier

A établir rapidement un document pour les Associations. L'OMS par sa newsletter fera une annonce ce weekend pour des pré-inscriptions : Lieu // date, réponse des clubs avant la fin de l'année scolaire.

Mr. ANSART, fait la proposition d'établir, une plaquette pour harmoniser la communication des membres de l'OMS sur les stands
Il existe des flammes qui peuvent être gardées par l'OMS, une proposition est faite par Mr ANSART pour concevoir d'autres au nom au nom des clubs.(voir le coût). Il existe aussi un « système Roller »

Prévoir une communication en affiche dans toutes les écoles

Vivons sport et sport dans la ville pourrait être présent en atelier extérieur car ils sont impliqués au Virolois

Il est signalé à cette date le début de la coupe du monde de Rugby , pourrait-il y avoir un écran ?. Dans ce cas il faut une autorisation pour diffuser – La licence est faite par la fédération de rugby (à vérifier) - la MEL aurait aussi le signal gratuit aussi à vérifier : donc moins de risque, voir à faire sous forme d'invitations.

PARRAINAGES

Depuis le Covid « c'est n'importe quoi », les demandes sont reçues après la manifestation, ou plusieurs propositions à choisir.
Il faut remettre un cadre, comme auparavant : deux mois avant la manifestation, date/catégorie/rayonnement/nombre de participants
– Etablir un dossier que l'on pourrait présenter à la Commission Animation pour validation (après confirmation par reçu de la demande)
Envoi de la validation au club et demande d'un compte rendu avec le logo OMS.
Infos déjà indiqué sur le Site de l'OMS et dit à l'Assemblée Générale..

PARRAINAGE et ARBITRAGE 2022 :

La commission finances a proposé de ne faire qu'une seule enveloppe globale de 55 000€ des subventions, tout en conservant la répartition 33 000€ pour les parrainages et 22 000€ pour l'arbitrage.
Pour une demande insuffisante de parrainage l'excédent serait réparti pour augmenter le remboursement des arbitrages.
Pas d'objections de la part de Salim ACHIBA et Nicolas ANSART.
Proposition validée par le Président de l'OMS et par vote unanime des membres présents du Comité Directeur.

HAUT NIVEAU

Le compte-rendu a été envoyé à tout le monde, toutefois sans avoir pu faire la réunion. Quelques rectifications à faire sur les athlètes de Haut Niveau.

Les athlètes pro (TLM / ENT) ne sont pas concernés dans les équipes ayant droit à la subvention.

Mr. DUMORTIER signale qu'au TLM Amateur certains athlètes sont en formation, même s'il pratique en équipe Pro...

Le centre de formation est rattaché à l'Equipe PRO à la base le TLM amateur ne faisait pas partie de l'OMS

IL faut revoir la question également pour des athlètes des ENT, dont trois noms seraient à enlever. Mr Brunnevalle va revoir les noms des personnes.

Pour Mr. ACHIBA ce qui prône c'est le statut...Il faut voir en décision, si on prend en considération le statut ou la présence sur la liste de Haut Niveau.

La grille des Niveaux National est à revoir, la réunion de cette commission se tenait en mai les autres années, et en octobre pour revoir la grille

Les critères de base, établis par les « Anciens de l'OMS » à été envoyée à tout le monde. Une nouvelle réunion doit conclure à un tableau avec classement

DIVERS

Mr. ALCARAZ trésorier de l'OMS, souhaite qu'il y ait dans les dossiers de subvention des relevés officiels des ligues pour les attestations de licences aux clubs ; et de ne plus accepter des listings « maison » fait par les clubs.

Il demande pourquoi la subvention OMS a été diminuée de 5000€ ? Monsieur Achiba, précise que les Finances ont réduit le budget de l'OMS en raison de la baisse des visites médicales. De fait la subvention pour les visites médicales des clubs a été supprimée ces deux dernières années....

Question ; faut-il arrêter les visites médicales ?

Pourquoi n'y-a-t-il pas de communication de ces décisions, alors que les devis sont déjà lancés pour les classes sportives ?

Infos : L'aide à l'encadrement devrait être payée en octobre : 7 clubs concernés voir la fiche envoyée.

Mr. VANDEPEUTTE, souligne qu'il faudra rajouter aux subventions la somme de **3 835€** pour le Football Bourgogne, (dossier envoyé au Pôle Sport -dossier qui a été égaré, et n'a pu être intégré lors des calculs de subvention)

Une Association demande son intégration à l'OMS « Touch-Rugby », le dossier sera étudié en commission Animation, avant de le recevoir.

Mr ACHIBA propose de le recevoir directement en Comité Directeur Spécial.